#### Les organisations de la campagne « Stop au racket sur les sans papiers, stop à l'injustice fiscale » et l'Union Nationale des Sans Papiers (UNSP)

ont le plaisir de vous transmettre ce

# dossier de presse « Fiscalité et sans papiers »

Vous y trouverez l'explication des injustices fiscales subies par les sans papiers, les courriers que nous avons envoyés au ministre actuel de l'économie, des Finances et du budget, mais auxquels il n'a jamais répondu, et la réponse de la ministre Pécresse en 2010.

Nous avons également le plaisir de vous inviter à nous rencontrer lors de la manifestation que nous organisons ce jeudi 14 novembre à 13 heures devant Bercy.



La compilation de toutes nos analyses et actions : http://solidairesfinancespubliques.fr/agt\_adh/actualite/2009/juillet/sans\_pap\_290709.php

Association Malienne des Expulsés (AME) - ATTAC France - SURVIE - M.R.A.P. - Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF) - Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (FASTI) – AMITI (Association des Militants pour l'intégration totale des immigrés), Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM) - Collectif d'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM) - Coordination 75 des sans-papiers – Coordination 93 pour la lutte des sans-papiers – CSP Montreuil – CSP 17ème Saint Just – CTSP Vitry - Collectif CGT sans-papiers Cannes – R.E.S.F. - Association des Marocains en France (AMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) – CAPJPO - Marches européennes contre le chômage – Coordination Femmes Egalité - Mouvement des Quartiers pour la Justice Sociale (MQJS) - Autremonde - RESOCI – D.A.L. – COPAF – A.S.I.A.D. - Stop Précarité - Convergence des Causes - Droits devant !! - Union Syndicale SOLIDAIRES (SUD Travail, Solidaires Finances Publiques, Solidaires SUD Emploi) - CGT Caisse des Dépôts - SNU TEF-FSU - Confédération Paysanne - Les Alternatifs - Gauche Alternative – Nouveau Parti Anti-capitaliste (NPA) - Parti Communiste Français - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Les Verts – GISTI – Parti de Gauche...

Contact presse :

Hervé Mazure : 01 44 64 64 18

herve.mazure@dgfip.finances.gouv.fr

Combien de Léonarda?

Combien de morts à Lampedusa et ailleurs ?

Quel montant de fraudes fiscale et sociale ?

Combien de mensonges sur le « ras-le-bol fiscal » ?

# Pendant ce temps, les sans papiers payent impôts et taxes !

Ils et elles continuent aussi de souffrir et de se battre pour une « simple » régularisation grâce à une carte unique de 10 ans.

L'Union Nationale des Sans Papiers et les organisations de la campagne « Stop au racket sur les sans papiers, Stop à l'injustice fiscale » appellent à manifester :



# JEUDI 14 NOVEMBRE à 13 H DEVANT LE MINISTÈRE DES FINANCES MÉTRO BERCY

Alors que les médias relaient honteusement les mensonges de ceux qui se plaignent d'une trop forte pression fiscale, les mêmes qui osent parler de « ras-le-bol » fiscal, les sans papiers cotisent et continuent eux de subir des injustices fiscales et sociales inacceptables.

Soit ils payent trop, soit Bercy refuse leur déclaration de revenus !

Seule la régularisation globale stoppera les injustices !

Les ministres de Bercy doivent s'expliquer et se prononcer !

## MANIFESTATION LE 14 NOV. À 13 h DEVANT LE MINISTÈRE DES FINANCES

Une délégation de sans papiers et de soutiens de la campagne « Racket » et de l'UNSP exigera d'être reçue par les ministres pendant la manifestation.

Depuis octobre 2008, nous avons co-organisé avec les 42 organisations membres de cette campagne plusieurs occupations pacifiques de Centres des Finances Publiques.

Celles-ci nous ont permis d'être reçus par la chef du service de la Fiscalité de la DGFiP, puis par le directeur de cabinet de la ministre Pécresse, puis par un conseiller social de M Moscovici.

Lors de ces audiences, des travailleurs sans papiers faisaient partie de la délégation pour apporter leurs témoignages. A chaque fois, nous avons « bousculé » l'administration car elle était loin d'imaginer la réalité du vécu des travailleurs sans papiers, en particulier dans leurs relations avec les services de l'Etat.

A chaque fois, nous avons dénoncé l'incohérence et l'hypocrisie du gouvernement qui refuse de régulariser les sans papiers alors que des milliers d'entreprise profitent de cette main d'œuvre contrainte d'être non déclarée et aggravent ainsi la fraude fiscale.

Nous avons également évoqué à plusieurs reprises avec les responsables des bureaux GF de la DGFiP, documents et témoignages à l'appui, toutes les situations particulières, et donc injustes, rencontrées par les sans papiers à l'occasion de leurs démarches auprès des Centres des Finances publiques.

En effet, à l'occasion des permanences militantes fiscales organisées depuis 2010, nous avons rencontré beaucoup de situations totalement injustes, donc à corriger.

Nous avons particulièrement insisté sur :

- Le refus de certains agents des Finances Publiques de prendre en compte les déclarations de revenus des sans papiers.
- Les craintes et la peur provoquées par la réception de certains courriers administratifs (convocation avec pièce d'identité) qui conduisent les sans papiers à ne pas oser répondre ou se déplacer et donc à ne pas obtenir d'avis d'imposition ou de non imposition.
- Le fait que les travailleurs sans papiers contraints de travailler « au noir », mais qui souhaitent déposer leurs déclaration de revenus, soient contraints de rembourser leur PPE éventuelle.
- Le manque de compréhension de l'administration sur leurs conditions d'hébergement, donc de domiciliation fiscale. (4 matelas dans 11m², ça existe ...malheureusement).
- L'existence d'associations et de syndicats qui pourraient se porter garants de l'authenticité des déclarations de travailleurs sans papiers.
- Les méthodes douteuses de certains employeurs qui établissent de fausses fiches de paies et qui, de ce fait, mettent leurs travailleurs sans papiers encore plus en difficulté lorsque l'administration fiscale les examine en étant alors induite en erreur.
- Les effets de la DPR quand plusieurs travailleurs sans papiers sont déclarés sous le même nom (donc surimposés) et les difficultés qu'ils rencontrent en cas d'homonymie ou d'utilisation d'alias.

## La seule réponse, celle de la Ministre Pécresse en 2010!

Le 23 décembre 2010, alors que ces prédécesseurs Woerth et Baroin n'avait jamais daigné nous répondre, Valérie Pécresse nous a adressé un courrier qui précise : « j'ai demandé à la DGFiP que la note adressée aux CFP en vue de la prochaine campagne de déclarations de revenus mentionne explicitement qu'il faut traiter de manière homogène les déclarations de revenus des travailleurs sans papiers ».

Si cette reconnaissance officielle est une avancée non négligeable pour notre lutte, la régularisation étant la seule solution permettant l'arrêt des injustices, elle va aussi aider les agents des Finances Publiques dans leurs relations avec ces contribuables. En tous cas, une hypocrisie est tombée: A partir du moment où l'administration fiscale envoie des déclarations de revenus préimprimées, voire préremplies pour certaines, à des milliers de travailleurs sans papiers, c'est bien la moindre des choses d'affirmer qu'ils doivent être traités de manière homogène.

Mais nous regrettons que la Ministre n'ait pas souhaité intervenir auprès de son collègue de l'Intérieur, comme nous lui avions demandé, afin de lui suggérer de réviser les critères de régularisation. En effet, à partir du moment où un ministère aux missions régaliennes reconnaît l'existence des travailleurs sans papiers et accepte leurs Impôts, la logique voudrait que tous les services de l'Etat, préfectures comprises, fassent de même.

Les travailleurs sans papiers sont avant tout des travailleurs qui n'ont aucun droit alors qu'ils devraient pouvoir travailler et vivre librement, comme tout être humain. Mais c'est bien sous la pression que la ministre a fait un pas vers une reconnaissance concrète de leur existence et de leur spécificité, et nous devons donc rester vigilants pour qu'ils soient traités conformément à l'esprit républicain « Liberté – Egalité – Fraternité ».

#### La lutte continue!

La campagne « Non au racket sur les cotisations sociales des sans papiers, non à l'injustice fiscale » ne se limite pas aux questions fiscales. Elle s'est « invitée » en décembre 2011 à la direction au siège de Pôle emploi pour réclamer la rétroactivité des droits sociaux en cas de régularisation après des années de cotisations. Elle a rencontré les partis politiques pour leur demander de faire de la régularisation des sans papiers un axe de leur campagne électorale en 2012 (pour mémoire, 105 000 régularisations ont été effectuées en France en 1982).

Chaque année, en mai, nous organiserons des permanences fiscales militantes afin d'aider les sans papiers à remplir leurs obligations déclaratives.

Nous continuerons d'interpeller les pouvoirs publics et d'agir pour que cessent cette « délocalisation sur place » (surexploitation d'une main d'œuvre étrangère en France pour baisser les coûts de production) qui, au final, pénalise l'ensemble du monde du travail.

- → Régularisation globale des sans papiers, avec ou sans fiche de paie, par une carte de 10 ans,
- → Droit de vote pour les étrangers,
- → Abrogation de la loi xénophobe et raciste CESEDA abrogation de la circulaire Valls,

Les organisations de la campagne « Stop au racket sur les sans papiers, stop à l'injustice fiscale »

M. Adam, directeur adjoint du cabinet,

M. Sivieude, chef du service du contrôle fiscal, Mme Gauthier, chef du service de la législation fiscale.

fiscale,
M. Rousselet, directeur adjoint de la sous-

direction des particuliers

Paris, le 29 octobre 2013

\_\_ .

Madame, messieurs,

En cette période où la question des sans papiers revient sur le devant de l'actualité, les organisations de la campagne « Stop au racket sur les sans papiers, stop à l'injustice fiscale » vous sollicitent de nouveau pour que le ministère de l'économie, des finances et du budget, ainsi que les services de la DGFiP, corrigent leur attitude à l'égard des travailleurs sans papiers.

En effet, malgré nos multiples interventions et la publication d'instructions précises sur le traitement fiscal des sans papiers, plusieurs éléments concourent à faire perdurer des injustices inacceptables :

- Des sans papiers, ayant déposé correctement leur déclaration de revenus, ne reçoivent pourtant pas d'avis d'imposition en retour,
- Des sans papiers, ayant fourni tous les justificatifs exigés, reçoivent quand même des courriers de vos services leur indiquant que leurs déclarations ne seront pas traitées,
- Des sans papiers reçoivent également des courriers d'agents des Finances Publiques ne respectant pas les instructions de la DGFiP (demande de titre de séjour, de fiches de paye alors qu'il n'y a pas de demandes de PPE...)
- Des sans papiers, ayant reçu un avis d'imposition en 2012, n'ont pas reçu de déclaration pré remplie en 2013,
- Des sans papiers, logés dans des conditions difficiles, voire instables, et qui ne peuvent pas fournir la totalité des justificatifs demandés malgré leur bonne foi, ne reçoivent pas non plus d'avis d'imposition.

De plus, la DGFiP vient d'inscrire dans son catalogue de formation professionnelle un stage de détection des faux papiers. Outre le fait que les agents des Finances Publiques ne sont pas des officiers de police judiciaire, il y aurait de notre point de vue bien d'autres moyens à mettre en œuvre pour lutter contre la fraude fiscale estimée et reconnue à hauteur de 80 milliards d'euros par an.

Enfin, l'absence de réponse des ministres à nos courriers datés du 6 juillet et du 3 décembre 2012 nous interpelle, alors même que le Premier Ministre, à l'issue d'une rencontre avec son cabinet le 31 mai dernier, nous a assuré par un courrier du 14 juin 2013 qu'il avait transmis nos revendications argumentées à M Moscovici « afin qu'il en prescrive un examen attentif et vous (nous) apporte directement une réponse ».

Pour toutes ces raisons, nous vous informons qu'une manifestation des sans papiers et de leurs soutiens aura de nouveau lieu le 14 novembre devant Bercy et que nous demandons à être reçus en délégation pour entendre les réponses des ministres et régler les injustices dont souffrent les sans papiers.

Pour relire les courriers demeurés sans réponse :

http://solidairesfinancespubliques.fr/agt\_adh/actualite/2009/juillet/sans\_pap\_290709.php http://solidairesfinancespubliques.fr/agt\_adh/actualite/2012/decembre/121203\_sanspap\_lettremoscovicahuzac.pdf

http://solidairesfinancespubliques.fr/agt\_adh/actualite/2012/juin/120705\_lettre\_moscovici\_cahuzac.pdf

Pour les organisations de la campagne « Non au racket, non à l'injustice fiscale »

SUD Travail Stéphane Lagarde	Solidaires Finances Publiques	Droits devant !! Pierre Gaultier	CSP 17 <sup>ème</sup> St Just Abdoulaye Ly	Association des Travailleurs
12 Bd Bonne	Hervé Mazure	47 rue de	15 rue St Just	Maghrébins de France
Nouvelle 75010 Paris	Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 Paris	Dantzig 75015 Paris	75017 Paris	Nacer El Idrissi 10 rue Affre 75018 Paris



### Une délégation de la campagne « Racket » reçue à Bercy par le cabinet des ministres Moscovici et Cahuzac le 17 janvier 2013

Suite à l'occupation du Centre des Finances Publiques de Paris Saint Sulpice le 18 décembre dernier par une centaine de sans papiers venus chercher la réponse des ministres Moscovici et Cahuzac aux deux courriers envoyés en juillet et décembre (http://solidairesfinancespubliques.fr/agt\_adh/actualite/2012/decembre/121203\_sanspap\_lettremoscoviccahuzac.pdf), une délégation (Solidaires Finances Publiques, CSP 17<sup>éme</sup> St Just, Droits devant !!, CTSP 94 Vitry, ATMF, Solidaires SUD Emploi, SUD Travail) a rencontré le conseiller social et économique des ministres ce 17 janvier.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, celui-ci a tenté de dédouaner ses ministres en rejetant le sujet de la régularisation sur le seul ministre Valls, et en se retranchant derrière l'excuse de la « nécessaire gestion des flux migratoires et de la solidarité gouvernementale ».

Après avoir démonté point par point ses propos et le fantasme de l'appel d'air (les migrations ont toujours existé, les sans papiers quittent leur pays sous la contrainte du chômage, des guerres, des famines... les barbelés aux frontières ne les arrêteront jamais...), nous lui avons rappelé que nos 4 questions étaient adressées aux ministres de l'Economie, des Finances et du Budget car leurs contenus relèvent exclusivement de leurs domaines de compétence gouvernementale.

Nous avons également déclaré que ces deux ministres avaient le devoir d'interpeller leur collègue de l'Intérieur à partir de moment où l'administration des Finances Publiques reconnaissait l'existence des sans papiers en acceptant leurs déclarations de revenus et leurs impôts.

Un tout autre débat s'est alors engagé, sur la base de l'argumentaire de la campagne « Racket » : L'apport des sans papiers à l'économie française est indiscutable, les patrons profitent des travailleurs privés de leurs droits élémentaires par la loi, l'absence de mesure de régularisation globale favorise la fraude fiscale et sociale, le montant des taxes pour l'obtention d'un titre de séjour est un racket, des sans papiers se voient encore refuser le droit de déposer leur déclarations de revenus... Seule la régularisation peut arrêter ces injustices.

Pour appuyer nos propos, un membre de la délégation a montré un courrier de l'administration lui refusant la prise en compte de sa déclaration de revenus au motif qu'il n'avait pas de titre de séjour : Le représentant des ministres a répondu que ce courrier était illégal, ce qui a d'ailleurs aggravé son trouble, et que la DGFiP écrirait au service concerné pour lui rappeler le droit.

La suite de l'audience a été une discussion à bâtons rompus pendant laquelle il a reconnu que « nos arguments avaient une certaine portée » et que notre « éclairage était intéressant ».

Pendant cette audience, la pertinence et la force des arguments de la campagne « Racket » ont permis de déstabiliser le représentant des ministres et de lui ouvrir les yeux sur la gravité de leur situation. A lui maintenant de rendre compte fidèlement de cette réunion aux ministres.

En conclusion, nous avons exigé une réponse des ministres aux 4 questions posées, dans un délai rapproché, maintenant qu'ils avaient toutes les données en main. Ils ne peuvent plus éluder le sujet, ils ne peuvent plus dire que cela ne les concerne pas après une heure et demi de débats sur des sujets fiscaux, économiques et sociaux qui dépendent de Bercy et qui pèsent directement et concrètement sur la vie quotidienne des sans papiers.

Nous avons également proposé aux ministres de nous recevoir s'ils avaient besoin d'approfondir certains aspects des problèmes et injustices que rencontrent les sans papiers.

A défaut de réponse rapide des ministres de l'Economie, des Finances et du Budget, nous organiserons de nouvelles actions.

Nous ne lâcherons rien tant que le gouvernement ne régularisera pas tous les sans papiers!

Les organisations membres de la campagne « Non à l'injustice fiscale, non au racket sur les cotisations sociales des sans papiers »

Paris, le 3 décembre 2012

Α, Monsieur Moscovici, ministre de l'économie, des Finances et du commerce extérieur,

Monsieur Cahuzac, ministre du budget,

139 rue de Bercy **75012 PARIS** 

Messieurs les Ministres.

Nous vous avons écrit le 6 juillet dernier au sujet de la situation des sans papiers, que l'administration fiscale reconnaît puisqu'elle traite leurs déclarations de revenus (même si quelques inégalités de traitement persistent dans certains centres des Finances publiques) alors que le gouvernement persiste à maintenir un grand nombre d'entre eux sans droits et dans l'insécurité.

Vous nous avez fait parvenir une réponse d'attente le 20 juillet, en précisant que nous serions informé de la suite que vous donnerez à notre demande d'intervenir en faveur de leur régularisation globale.

En cette fin novembre, nous n'avons toujours pas reçu de réponse de votre part.

Nous vous redemandons donc d'intervenir au sein du gouvernement pour qu'il propose une loi de régularisation de tous les sans papiers (environ 400 000). En effet, à partir du moment où vos services ont suffisamment de données sur leur existence fiscale et sociale, sur leur apport à l'économie nationale du fait des revenus déclarés et sur leur civisme fiscal, pourquoi continuer de les priver arbitrairement et injustement d'un titre de séjour ?

De plus, pourquoi persistez-vous à vouloir pénaliser les travailleurs sans papiers qui sont contraints de travailler « au noir » par leurs patrons en ne leur accordant pas la Prime Pour l'Emploi alors qu'ils ont l'honnêteté de déclarer leurs revenus ?

D'autre part, et ce n'est pas la moindre de nos interrogations, comment pouvez-vous accepter que le gouvernement dont vous êtes membre favorise le travail au noir, donc la fraude fiscale et sociale des chefs d'entreprise qui les exploitent, en ne régularisant pas les travailleurs sans papiers qui participent activement à l'économie dans le bâtiment, la restauration, l'intérim et l'aide à la personne notamment ?

Les sans papiers que nous soutenons attendent votre réponse avec impatience.

Enfin, en pleine période d'examen de la loi de finances 2013 par le Parlement, nous vous demandons de revoir considérablement le montant des taxes que doivent acquittés les étrangers pour pouvoir bénéficier d'un titre de séjour.

Pour les organisations de la campagne « Non au racket, non à l'injustice fiscale »

Stéphane Lagarde SUD Travail 75010 Paris

Hervé Mazure Solidaires Finances Publiques 12 Bd Bonne Nouvelle Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 Paris

Pierre Gaultier 10 rue Lacaze 75014 Paris

Abdoulaye Ly Droits devant!! CSP 17<sup>ème</sup> St Just 15 rue St Just 75017 Paris

Les organisations membres de la campagne « Non à l'injustice fiscale, non au racket sur les cotisations sociales des sans papiers »

A, Monsieur Moscovici, ministre de l'économie, des Finances et du commerce extérieur,

Monsieur Cahuzac, ministre du budget,

139 rue de Bercy 75012 PARIS

Messieurs les Ministres,

Depuis 3 ans, des militants de Solidaires Finances Publiques, de SUD Travail et de Droits devant !! organisent des « permanences fiscales militantes » afin d'aider les travailleurs sans papiers à remplir leurs obligations déclaratives. Ainsi, celles et ceux qui déclarent leurs revenus, qu'ils soient titulaires d'un contrat de travail ou pas, font la preuve de leur volonté de contribuer au budget national, comme ils le font aussi en payant de la TVA.

En parallèle, depuis le début de l'année 2010, nous avons été reçus à cinq reprises par les services de Bercy en charge de la fiscalité, dont une fois en présence d'un conseiller de votre prédécesseur, au sujet des injustices fiscales que subissent les travailleurs sans papiers.

La dernière rencontre remonte au 31 mai dernier et nous avons confirmé à vos services que de nombreux travailleurs sans papiers avaient reçu un avis d'imposition ou de non imposition l'an dernier et surtout une déclaration de revenus 2011 pré imprimée.

Mais malgré les précisions données par la DGFiP à ses agents dans la note de campagne IR de cette année pour traiter fiscalement la situation des travailleurs sans papiers, des injustices persistent.

Pour les travailleurs sans papiers, comme pour nous, la reconnaissance totale de leur existence par l'administration fiscale doit contribuer à leur régularisation : Nous vous demandons d'intervenir dans ce sens auprès des membres du gouvernement afin de mettre un terme à l'hypocrisie qui règne sur la situation des travailleurs sans papiers et aux traitements indignes qu'ils subissent.

D'autre part, nous réitérons aujourd'hui notre demande de réponse aux deux questions que nous avons déjà posées à vos prédécesseurs mais pour lesquelles nous n'avons jamais eu de réponse :

- Pourquoi persistez-vous à vouloir pénaliser les travailleurs sans papiers qui sont contraints de travailler « au noir » par leurs patrons en ne leur accordant pas la Prime Pour l'Emploi alors qu'ils ont l'honnêteté de déclarer leurs revenus ?
- Comment pouvez-vous accepter que le gouvernement dont vous êtes membre favorise le travail au noir, donc la fraude fiscale et sociale, en ne régularisant pas les travailleurs sans papiers qui participent activement à l'économie dans le bâtiment, la restauration, l'intérim et l'aide à la personne notamment ?

De plus, au regard de l'actualité, nous souhaitons connaître votre sentiment au sujet de l'apport des travailleurs immigrés, dont beaucoup sont sans papiers, dans les métiers en tension dont la liste a été établie par Bercy à l'automne 2007.

Enfin, nous ne pouvons que condamner les propos tenus par le ministre de l'Intérieur au sujet de la politique migratoire de la France, M. Valls employant la même rhétorique et les mêmes arguments fallacieux que la droite pour poursuivre une politique aussi discriminatoire qu'absurde.

Agiter le fantasme de « l'appel d'air » pour refuser de régulariser tous les sans papiers et imposer des critères restrictifs vaguement assouplis, pour continuer les expulsions et les rétentions, est une honte, que la proposition d'allongement à 3 ans du titre de séjour n'efface pas.

En effet, en ces temps de crise économique, de guerres et de famines que traverse notre planète, ce sont des milliers d'habitants des pays les plus touchés par ces phénomènes qui n'ont pas d'autres solutions que de quitter leurs pays pour tenter de subvenir aux besoins de leurs familles.

Avoir du courage serait, au contraire, d'en finir avec l'admission exceptionnelle au séjour, une préférence nationale qui ne dit pas son nom sous prétexte de métiers dits en tension, et respecter enfin le droit d'asile.

Avoir du courage serait d'instaurer un titre de séjour unique de dix ans, avec droit au travail, renouvelable de plein droit.

Avoir du courage serait se donner les moyens de combattre la surexploitation des travailleurs immigrés en les régularisant.

Lors de la campagne électorale de ce printemps, nous avons rencontré le PS, le Front de Gauche, le NPA, le Modem et LO.

Hormis le PS, tous sont favorables à une mesure de régularisation la plus large possible, tenant réellement compte des souffrances qu'engendre aujourd'hui encore « la chasse aux sans papiers ». Quant à EELV, ils nous ont écrit afin d'apporter leur soutien à notre lutte.

Vous comprendrez facilement, Messieurs, que vos réponses sont très attendues par les travailleurs sans papiers et leurs soutiens car ils ont placé un immense espoir dans la victoire de la gauche aux élections et donc dans un profond changement des politiques migratoires.

Pour les organisations de la campagne « Non au racket, non à l'injustice fiscale »

Stéphane LagardeHervé MazurePierre GaultierAbdoulaye LySUD TravailSolidaires Finances PubliquesDroits devant !!CSP 17ème St Just12 Bd Bonne NouvelleBoîte 29 - 80 rue de Montreuil10 rue Lacaze15 rue St Just75010 Paris75011 Paris75014 Paris75017 Paris

Pour retrouver toutes les expressions sur la situation des sans papiers au regard des impôts : <a href="http://solidairesfinancespubliques.fr/agt\_adh/actualite/2009/juillet/sans\_pap\_290709.html">http://solidairesfinancespubliques.fr/agt\_adh/actualite/2009/juillet/sans\_pap\_290709.html</a>

Paris, le 6 juillet 2012

#### Union Nationale des Sans Papiers – Campagne « Stop au racket »

Ce jeudi 30 mai 2013, les sans papiers des CSP 17 et 95, de la coordination 75, de Droits devant !!, de l'ATMF et plusieurs organisations soutenant la lutte des sans papiers pour la régularisation (Solidaires Finances Publiques, SUD Travail, Solidaires SUD Emploi, Front de Gauche...) ont marché sur Matignon, à l'appel de l'Union Nationale des Sans Papiers et de la campagne « Stop au racket ».

## Un « chargé de mission » du Premier Ministre est venu à notre rencontre à l'issue de la manifestation.

Nous lui avons remis une copie du courrier envoyé par les organisations de la campagne « Stop au racket » au Ministre Moscovici (demeuré sans réponse depuis juillet 2012) et la liste des revendications de l'UNSP.

Nous avons également exigé d'être reçus en délégation par le Premier Ministre courant juin. Si Matignon ne répond pas rapidement, nous reviendrons !



- Après la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, l'UNSP a réussi sa 2<sup>ème</sup> manifestation depuis sa création,
- Grâce à cette manifestation, les revendications de tous les sans papiers sont sur le bureau du Premier Ministre J-M Ayrault,
- L'unité dans l'action des sans papiers et de leurs soutiens est essentielle pour construire le rapport de forces qui permettra la régularisation de tous.

Cette manifestation faisait suite aux permanences fiscales militantes qui ont permis d'aider plusieurs centaines de sans papiers à remplir leur déclaration de revenus :

- Cela prouve que les sans papiers sont honnêtes et qu'ils veulent vivre dans la légalité, comme des citoyens.
- o C'est une action politique importante pour obtenir une loi de régularisation globale qui seule peut stopper les injustices et les souffrances.

Car si le ministère des Finances reconnaît l'existence des sans papiers en encaissant leurs impôts et leur TVA, en leur envoyant des déclarations à leurs noms et adresses, en nous recevant 6 fois en réunion depuis 3 ans, pourquoi l'Etat ne les régularise pas ?

Lorsque nous serons reçus à Matignon, nous exigerons :

- → La régularisation globale des sans papiers, avec ou sans fiche de paie, par une carte de 10 ans,
- → Le droit de vote pour les étrangers,
- → L'abrogation de la loi xénophobe et raciste CESEDA l'abrogation de la circulaire Valls,

# DÉCLARER SES REVENUS AUX IMPOTS, C'EST LUTTER POUR LA RÉGULARISATION!

#### Mai 2013

Depuis 2010, les militants de la campagne « *Non au racket sur les cotisations sociales, non à l'injustice fiscale* » aident les sans papiers à remplir leur déclaration de revenus, même s'ils travaillent peu ou « au noir », même s'ils sont au chômage.

En faisant cette déclaration aux Impôts, vous recevrez un avis d'imposition qui constituera une preuve importante pour votre dossier de régularisation.

Chaque année, l'administration fiscale vous enverra une déclaration à votre nom et adresse : c'est une véritable reconnaissance de l'existence des sans papiers et de leur participation à l'économie et à la vie sociale! C'est aussi faire reconnaître la lutte collective pour la régularisation par un des ministères les plus puissants de l'Etat!



C'est un acte politique important car il permet d'interpeller les ministres de Bercy et de faire pression sur le gouvernement en faveur de la régularisation globale.

# PERMANENCES FISCALES 15 et 16 mai 2013 10h - 20h

DROITS DEVANT !!	CSP Saint Just		
47, rue de Dantzig, Paris 15	Foyer rue St Just, Paris 17		
ATMF	Union syndicale Solidaires		
10 rue Affre, Paris 18	144 bd de La Villette, Paris 19		
CSP 59 – Solidaires 59/62	à Angers le 14 mai, de 10h à 19h		
174 bd de l'Usine, Lille	bourse du travail, place Louis Imbach.		
Et aussi à Argenteuil (contacter le CSP 95 pour lieu et horaires)			

# MANIFESTATION LE 30 MAI à 13 H 30 à Paris, de place Clichy à Matignon

à l'appel de l'Union Nationale des Sans Papiers et de la campagne « Non au racket sur les cotisations sociales, non à l'injustice fiscale »

Depuis 2010, des délégations de sans papiers et leurs soutiens ont été reçues 6 fois par les représentants des ministres de Bercy.

Cette année, nous demanderons une audience au 1er Ministre lors de la manifestation du 30 mai pour dénoncer les injustices liées à la non régularisation et exiger une carte de 10 ans tout de suite pour tous. Les sans papiers ne sont pas des menteurs, ils sont honnêtes, eux!

Profitons de l'affaire Cahuzac pour faire pression sur le gouvernement!

Les sans papiers ont le droit de vivre dignement et librement!

#### Les sans-papiers entendus par le cabinet de Mme PECRESSE

Lundi 18 juillet 2010, suite à l'occupation de la direction des Finances publiques, les travailleurs sans papiers ont été reçus par M. GARDETTE, conseiller social auprès du cabinet de Mme PECRESSE, Ministre du budget. La délégation (8 personnes) était composée des organisations suivantes : Droits Devant !!, CSP 17e, Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, RESF, Sud Travail.

Nous avons été très bien accueillis par M. GARDETTE, qui s'est montré attentif à nos revendications. Il a cependant précisé à plusieurs reprises qu'il ne pouvait prendre aucun engagement ferme à la place de la Ministre, mais qu'il lui ferait un compte-rendu détaillé de l'entretien et de nos revendications.

#### Quatre points ont été abordés :

1/ Nous avons dénoncé l'inégalité de traitement que subissent les sans-papiers en fonction des centres d'impôts. Nous avons souligné que la situation avait surtout évolué dans les centres que vous avons occupés. Nous avons réclamé que tous les travailleur(se)s sans-papiers puissent déclarer leurs impôts sans difficulté sur l'ensemble du territoire.

Sur ce point, M. GARDETTE s'est étonné du fait que le traitement des déclarations des sanspapiers puisse être différent d'un centre à l'autre alors que des consignes ont été données. Avec l'accord de Mme PECRESSE, il pense qu'il sera possible pour la campagne de déclaration 2012 d'inclure ces consignes dans la "note de campagne" adressée aux agents des impôts. C'est, pour lui, la revendication la plus facile à obtenir.

- 2/ Nous avons réclamé que les avis d'imposition soient considérés comme une preuve suffisante pour justifier de sa présence en France. Nous réclamons bien sûr la régularisation de tous les sans-papiers, mais dans le cadre de la législation actuelle nous lui avons demandé que les sans-papiers soient régularisés sur la simple présentation de l'avis d'imposition.
- M. GARDETTE s'engage à conseiller à Mme PECRESSE d'écrire au ministère de l'Intérieur et/ou au Premier Ministre sur la question des critères de régularisation et la prise en compte des avis d'imposition.
- 3/ Nous lui avons demandé comment Mme PECRESSE, en tant que ministre du budget, pouvait accepter de favoriser le travail au noir et donc la fraude fiscale en refusant la régularisation des travailleur(se)s sans-papiers.
- Il s'agit, selon lui, de la question la plus complexe car très politique. Il nous invite à lui poser cette question par écrit comme nous l'avons déjà fait à Mme LAGARDE et M. BAROUIN. Il déclare ne pas savoir comment Mme PECRESSE se positionnera sur cette question, ni même si elle nous répondra.
- 4/ Nous avons dénoncé la politique répressive du gouvernement et la hausse du nombre d'arrestations.

Nous avons demandé que Mme PECRESSE intervienne auprès du gouvernement pour infléchir cette politique injuste et demander l'assouplissement des critères de régularisation. M. GARDETTE considère qu'il sera difficile d'obtenir satisfaction sur ce point. Cependant la question des critères de régularisation rejoint le point 2, et il lui semble que nous ne pourrons pas obtenir plus qu'un échange avec le ministère de l'Intérieur comme il s'engage à le conseiller à Mme PECRESSE.

La discussion a été très ouverte, et nous rencontrerons probablement à nouveau M. GARDETTE dans les mois qui viennent notamment pour rediscuter des consignes à donner aux agents des impôts pour la campagne de déclarations de l'année 2012.

Le 18 juillet 2011